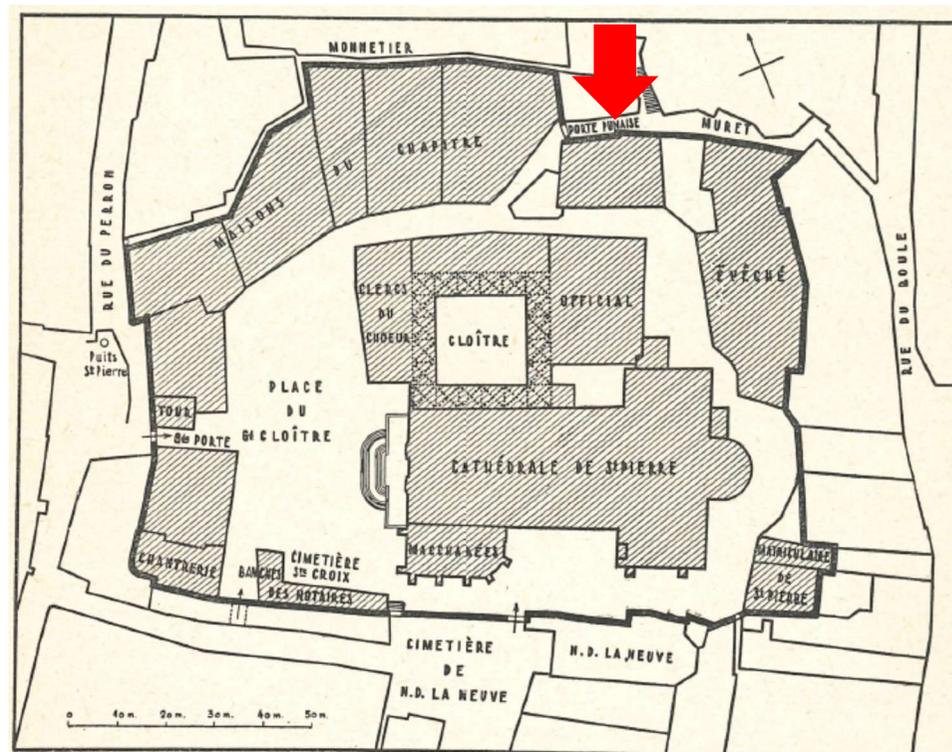


Découverte exceptionnelle d'une muraille et d'un cellier du Moyen Age dans la Vieille-Ville de Genève

Des travaux de rénovation conduits de janvier à septembre 2024 dans un immeuble situé au nord de la cathédrale ont permis de vider complètement les caves du bâtiment et de dégager les structures formant ses fondations. Un important mur de fortification a pu être mis au jour au cours de ce chantier.

Cette muraille appartenait à l'enceinte du quartier capitulaire, construite vers 1230 pour protéger les maisons réservées aux ecclésiastiques (chanoines) desservant la cathédrale. Les fortifications étaient percées de quatre portes (Taconnerie, Puits-Saint-Pierre, Barrières, Degrés-de-Poule). Face à la rue de la Fontaine, le palais de l'évêque assurait la défense de l'ensemble (promenade Agrippa-d'Aubigné).

Les défenses du quartier capitulaire ont été détruites du XVI^e au XIX^e siècle, afin de faire place à de nouveaux immeubles et afin de fluidifier les circulations dans la Vieille-Ville. La découverte d'un tronçon des fortifications est par conséquent un événement exceptionnel.



Le quartier capitulaire de Genève à la fin du Moyen Age, selon Louis Blondel



Vue partielle de la muraille du quartier capitulaire découverte en 2024. L'ouvrage conserve d'impressionnantes meurtrières (OPS-IMAH, photo Olivier Zimmermann)

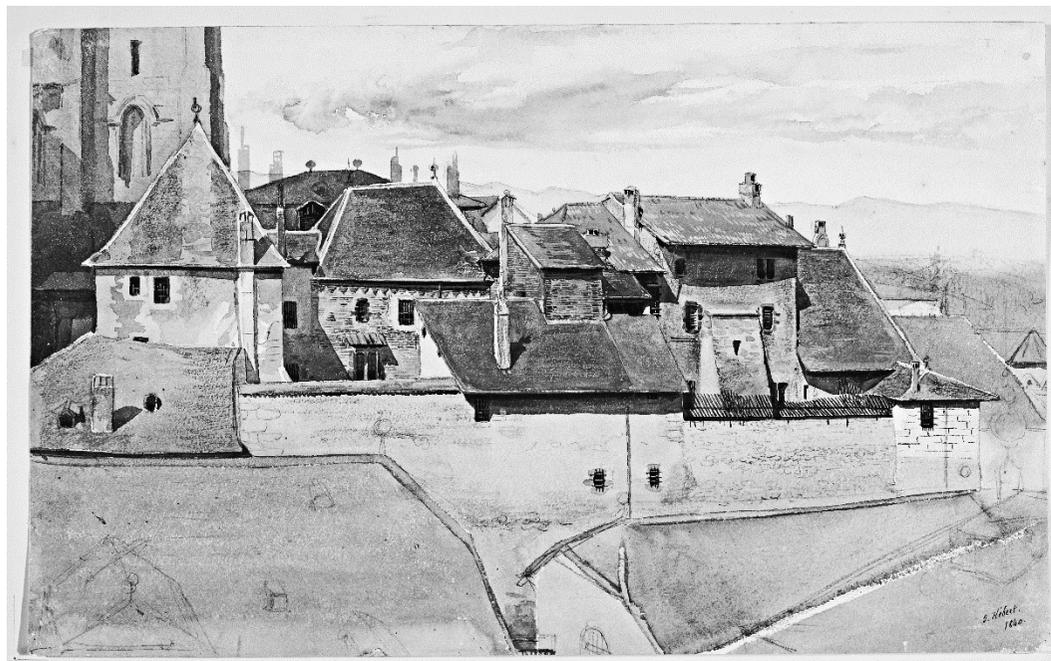


Le palais épiscopal en 1840 (BGE-CIG)

Au nord de la cathédrale (promenade Agrippa-d'Aubigné), le palais des évêques de Genève a été construit au XI^e siècle et détruit en 1840.

Ce bâtiment accueillait la résidence de l'évêque, de sa cour et de l'administration épiscopale. Il a été fortement remanié dans les années 1440 par le pape Félix V (1444-1451) qui était également évêque de Genève.

Le palais a été converti en prison en 1534, peu avant la Réforme. Il a été finalement démoli en 1840 pour être remplacé par un bâtiment pénitentiaire moderne. Celui-ci sera à son tour détruit en 1940 et fera place à une aire de promenade (actuelle promenade Agrippa-d'Aubigné).

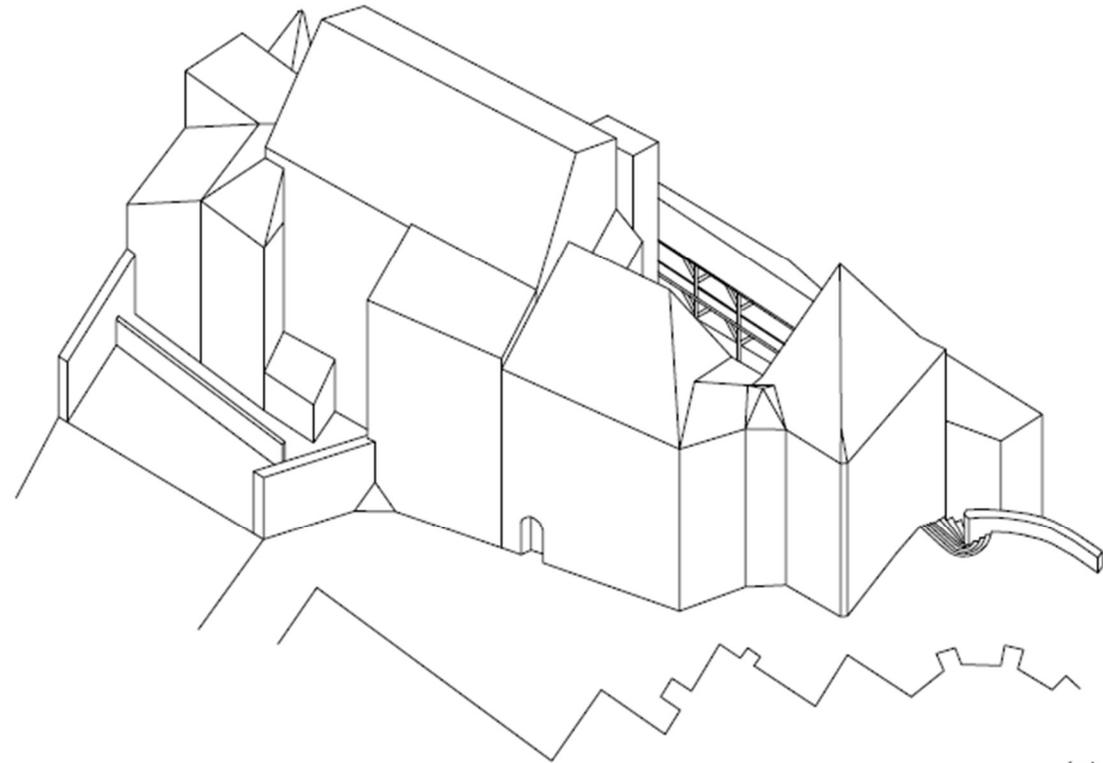


Le palais épiscopal au milieu du XVIII^e siècle (OPS-IMAH)

Le palais épiscopal était plus qu'une simple résidence pour les évêques de Genève. Il formait également un château puissant, dominé par deux tours encadrant un logis très élevé et diverses dépendances.

Les abords du château étaient protégés par une série de murailles qui se confondaient avec l'enceinte du quartier capitulaire.

En dépit de nouveaux édifices carcéraux, l'ancien palais épiscopal formait encore au milieu du XVIII^e siècle un ensemble massif devant le chevet de la cathédrale et au-dessus de la rue de la Fontaine.



axonométrie en 1764

Le vestige des défenses du palais épiscopal et du quartier capitulaire découvert en 2024

(OPS-IMAH, photo Olivier Zimmermann)

La muraille découverte en 2024 appartient à la fois au dispositif de défense avancée du palais épiscopal et à l'enceinte du quartier capitulaire.

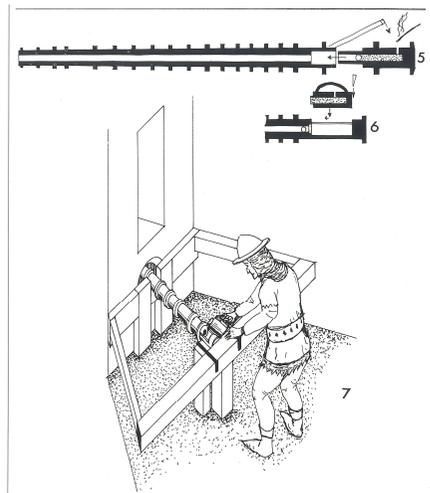
Sur près de dix mètres de longueur, l'ouvrage atteint 2,50 m de hauteur et 1,80 m d'épaisseur. Il se distingue par un magnifique appareil en molasse et par une série de meurtrières.



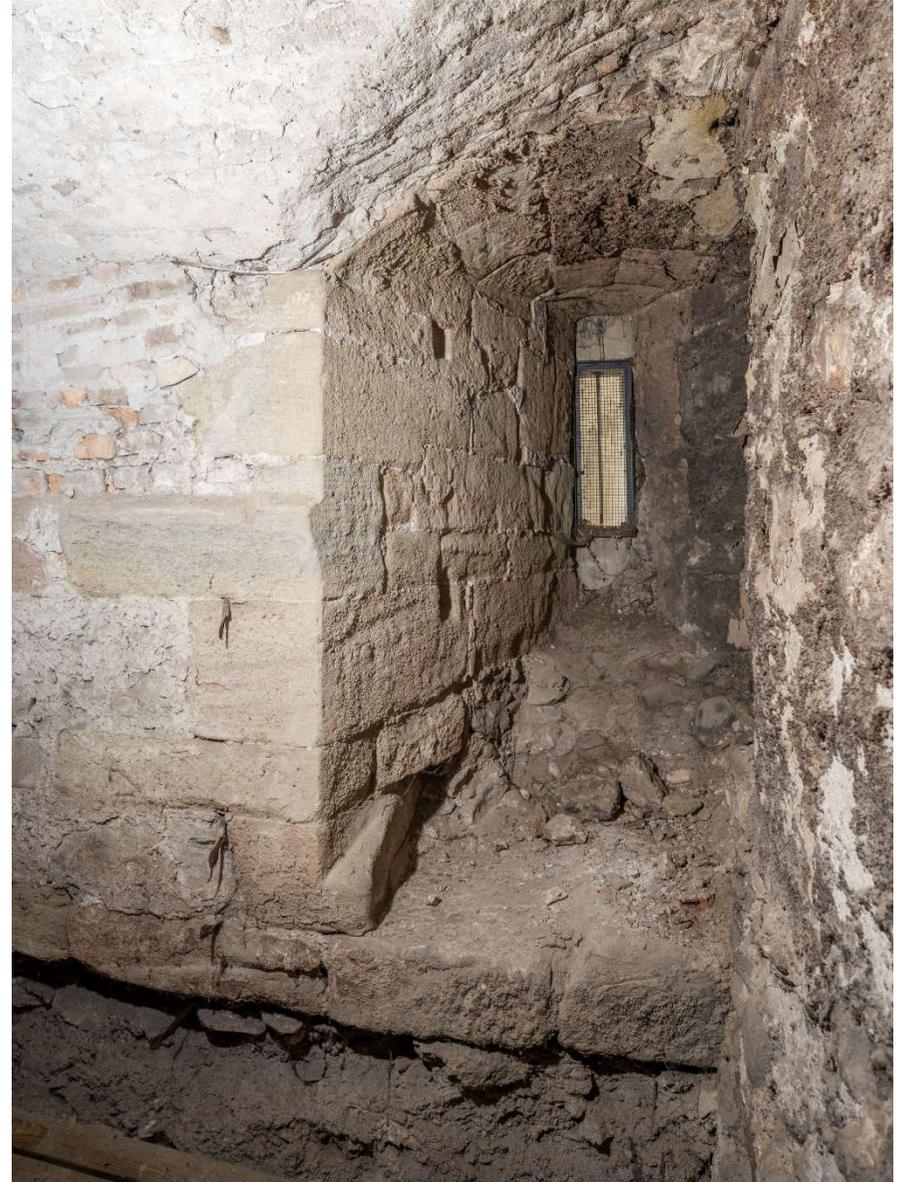
Le vestige des défenses du palais épiscopal et du quartier capitulaire découvert en 2024

(OPS-IMAH, photo Olivier Zimmermann)

Les meurtrières forment des niches hautes de 1,90 m et larges de 1,55 m. Ainsi que le montrent diverses entailles dans la molasse, ces embrasures étaient équipées pour recevoir chacune un canon maintenu en place par une structure en bois.



©Jean Mesqui



Le vestige des défenses du palais épiscopal et du quartier capitulaire découvert en 2024

(OPS-IMAH, relevé Archeotech)

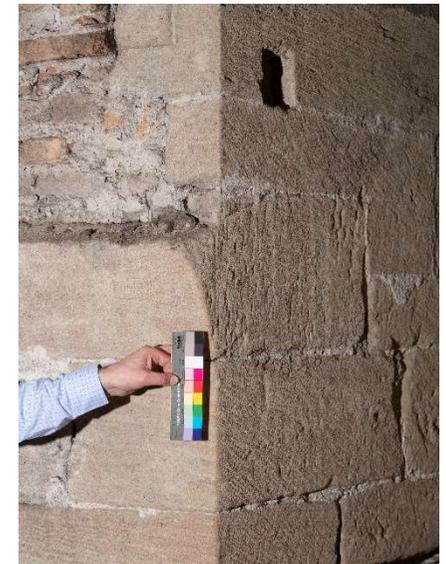
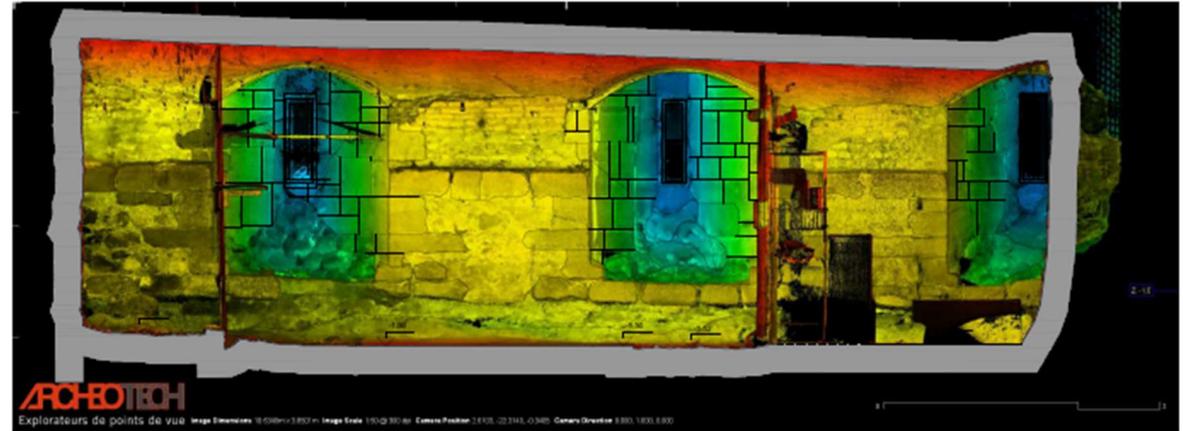
Un examen attentif de la muraille, notamment par photogrammétrie, permet de constater que celle-ci supportait les voûtes d'une grande pièce.

Il s'agit du cellier du palais épiscopal, reconstruit en 1444-1445. Celui-ci abritait à cette époque de 7 à 9 cuves à vin d'une capacité de 2600 litres chacune.

Le bâtiment fut converti en chambre de torture par la Justice genevoise dans les années 1530, en lien avec la prison installée dans l'ancien palais épiscopal.

Finalement, l'ancien cellier devenu prison a été démoli en 1624 pour faire place à la maison de Pierre d'Airebaudouze (1557-1627), fameux juriste et avocat genevois.

Seule la muraille médiévale a traversé les siècles jusqu'à nos jours.



(OPS-IMAH, photo Olivier Zimmermann)

Le vestige des défenses du palais épiscopal et du quartier capitulaire découvert en 2024

(OPS-IMAH, photo Olivier Zimmermann)

A l'extérieur, la base de l'immeuble longeant la rue des Barrières prend subitement tout son sens grâce à la découverte qui vient d'être opérée.

L'aspect bétonné du mur actuel et ses ouvertures pastichantes cachent en effet une vraie courtine médiévale.

Au-dessus de la ruelle, subsiste l'ancien grenier à blé qui couronnait en 1500 la poterne permettant d'entrer dans le quartier capitulaire.

